Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 33 (1925)

Heft: 2

Artikel: Les dix commandements du bon samaritain

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973866

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prendront qu'il est de leur devoir de se faire recevoir de la Section afin de continuer à s'exercer dans les séances organisées dans ce but, ce que M. de Marval leur a si bien expliqué.

Un merci bien cordial au Dr Billeter pour l'enseignement si clair et si intéressant qu'il a bien voulu nous donner malgré ses nombreuses occupations. Il a fait acte d'abnégation en cette fin d'année, si surchargée habituellement.

Merci aussi à M. Roemer, notre sympathique Président cantonal, d'avoir bien voulu assister à l'examen; et à Monsieur Savoie-Petitpierre, dont les paroles d'encouragement et de sympathie à la cause samaritaine nous ont fait chaud au cœur, un sentiment de reconnaissance.

Les monitrices, toujours présentes et dévouées dans l'aide pratique ont aussi droit à notre gratitude.

Quant aux participantes, joyeuses d'avoir, en tous points bien passé l'examen, elles se sont quittées à regret — du moins pour la plupart — en disant: « Quel dommage que ce soit déjà fini! »

« Mais non, ce n'est pas fini! » Venez, chères Samaritaines, le plus régulièrement possible à nos exercices mensuels et, quoique nous n'ayons pas le privilège d'avoir un médecin pour les diriger, vous constaterez que nous unissons nos efforts pour travailler vaillament à poursuivre l'œuvre du secourisme, soit accident, soit charité et, qu'en général, le but atteint nous procure bien des joies.

A tous et à toutes, encore un grand merci! *A. G.*

Bern-Mittelland. Der Zweigverein Bern-Mittelland vom Roten Kreuz veranstaltet Sonntag, 15. Februar, nachmittags 2½ Uhr, im Großratssaale in Bern, einen öffentlichen Lichtbildervortrag von Herrn Dr. Eggenberger, Herisau, über „Kropfbekämpfung und Kropfverhütung". Nach dem Vortrag findet die Hauptversammlung des Zweigvereins statt. Traktanden: die statutarischen.

Wir laden unsere Mitglieder und Freunde des Roten Kreuzes herzlich ein, diesen Veranstaltungen beizuwohnen. Der Vortrag des Herrn Dr. Eggenberger wird uns in leicht verständlicher Weise vor Augen führen, wie mit geringen Mitteln unserm alten Erbfeind Kropf und seinen Verwüstungen entgegengetreten werden kann, und wie wir unser Volk kropffrei machen können.

Wir erwarten daher eine zahlreiche Beteiligung.

Für den Vorstand
des Zweigvereins Bern-Mittelland:
Der Präsident:
sig. Oberst Wildbolz.

Schweiz. Militärsanitätsverein.

Bern. In der außerordentlichen Hauptversammlung vom 28. November 1924 wurden folgende definitive Wahlen getroffen: Präsident: Feldweibel Friedrich Bucher; Vizepräsident: San.-Soldat Hermann Scherz; Sekretär: Wachtmeister Hans Simon; Kassier: Wachtmeister Titus Schmidlin; Materialverwalter: Gefreiter Werner Straßer; 1. Beisitzer: Dr. med. Ch. Baumgärtner; 2. Beisitzer; Wachtmeister Joseph Traversa.

Vereinslokal: „Café Corso", Aarbergergasse, I. Etage.

Les dix commandements du bon samaritain.

Les nouveaux certificats remis aux samaritains qui ont subi avec succès l'examen final d'un cours, se présentent sous la forme d'un petit carnet relié en toile.

L'innovation actuelle est d'avoir imprimé sur la première page:

LES DIX COMMANDEMENTS DU BON SAMARITAIN:

1

Fais toujours ce que tu voudrais qu'on te fît à toi-même

2

Les secondes même sont précieuses. Elles peuvent sauver la vie

3

En toute occasion, conserve ton sang-froid; ne t'agite pas

4

Sois prudent! Ne perds aucune parole inutile

5

Empêche qu'on agisse à rebours du bon sens avec un sinistré

6

De l'ordre et de la propreté, premiers devoirs de tout samaritain

7

Aie confiance en toi-même, alors seulemement tu rendras service

8

Sois consciencieux en toutes choses; termine bien ce que tu as commencé

9

Suis exactement les avis donnés par le médecin

10

Ne joue jamais au médecin; sois son remplaçant en cas de danger, et seulement jusqu'à son arrivée

Toujours à propos d'infirmières-visiteuses.

De la spécialisation de l'infirmière.

Autrefois, le temps consacré à la préparation des infirmières était très court; ce qu'on leur demandait alors surtout, c'était de prodiguer aux malades des encouragements moraux et religieux; le rang donné à ce côté moral, si important, primait celui assigné au rôle médico-chirurgico-social. Puis l'importance de l'infirmière, collaboratrice du médecin et travaillant sous ses ordres, a cru au fur et à mesure du développement des sciences médicales, chirurgicales et obstétricales; les progrès de l'hygiène, la conception et la définition des maladies sociales, qui sont des notions nouvelles et fécondes, ont accru encore la place que l'infirmière peut et doit occuper.

En même temps que ce rôle s'affirmait et se précisait, se compliquaient les études et s'allongeait le temps consacré à celles-ci; le programme, très rudimentaire au début, se développait pour arriver au cycle des cours actuels, qui se modifiera encore au fur et à mesure des exigences nouvelles.

L'Etat lui-même s'est inquiété, se préoccupe activement de ces questions d'infirmières; dans plusieurs pays déjà (en France, par exemple), il a créé un diplôme d'Etat, alors que dans d'autres il surveille et parfois subventionne les écoles existantes sur son territoire. Cette idée d'un diplôme d'Etat est à l'ordre du jour un peu partout. Si nous le signalons, c'est pour marquer combien l'on commence à attacher d'importance à la profession d'infirmière et combien l'on tient à exiger toujours plus de garanties dans la formation, dans les études et dans le recrutement des futures infirmières. Nous partageons l'opinion de Mlle Chaptal, que la bonté d'âme, si elle est indispensable, ne suffit plus; il faut à la future infirmière: *1° un apprentissage sérieux et prolongé*, car l'acte de soigner doit dépendre d'une profession classée, au même titre que l'acte d'opérer ou l'acte de prescrire; *2° une solide formation morale*, car la vie de l'infirmière est à la fois une des plus nobles et des plus douloureuses qui soient.